

DORÉ COPPER ANNONCE SES PLANS DE FORAGE INITIAUX POUR FAIRE LE SUIVI DE LA MINÉRALISATION À HAUTE TENEUR EN OR ET EN CUIVRE

Toronto (Ontario) – le 6 janvier 2020 – Doré Copper Mining Corp. (la « Société » ou « Doré Copper ») (TSXV: DCMC) est heureuse d'annoncer ses plans de forage initiaux pour 2020. Doré Copper détient des droits miniers et des options sur divers gisements dans le camp minier de Chibougamau au Québec. Les plans de forage initiaux viseront à augmenter les ressources estimées à Corner Bay et Cedar Bay et à tester la zone aurifère à haute teneur potentielle sur la propriété Joe Mann, détenue en option. Les forages débiteront au cours de la deuxième semaine de janvier 2020.

Points saillants

- Corner Bay demeure ouverte dans toutes les directions et les travaux de forage seront axés sur le prolongement de la minéralisation vers le sud où les travaux de forage de 2018 ont recoupé de larges zones à haute teneur en cuivre, notamment **3,45 % Cu sur 13,3 m et 4,11 % Cu sur 6,6 m**.
- Les forages sur Cedar Bay seront axés sur l'extension de la zone à haute teneur 10-20 où les forages de 2018 ont recoupé **2,4 m à 1,7 % Cu et 19,5 g/t Au et 2,4 m à 4,54 % Cu et 15,4 g/t Au**, et sur la vérification en profondeur de la veine principale de Cedar Bay.
- La mine d'or à haute teneur Joe Mann sera testée latéralement et en aval-pendage des zones exploitées antérieurement afin de faire le suivi des sondages forés en 2008 après la fermeture de la mine qui ont intercepté **30,3 g/t et 1,3 % Cu sur 3,02 m et 26,6 g/t Au sur 1,8 m**.

Ernest Mast, président et chef de la direction de Doré Copper, a déclaré: « Le programme de forage initial de 2020 nous aidera à déterminer le potentiel d'expansion immédiat de nos gisements connus à Corner Bay et à Cedar Bay et nous permettra de forer pour la première fois depuis 2008 le potentiel en aval-pendage de Joe Mann. La Société est dans une position unique pour accroître les ressources minérales connues des gisements de cuivre et d'or à haute teneur, tous situés à proximité de l'usine de 2 700 t/j de la Société. »

Corner Bay

Les travaux de forage à Corner Bay seront axés sur le prolongement latéral de la zone principale vers le sud, où les forages effectués en 2018 ont permis de découvrir de vastes zones à forte teneur en cuivre, notamment les zones CB-18-07 avec 3,45 % Cu sur 13,3 m, CB-18-06 avec 2,33 % Cu sur 12,3 m et CB-18-05 avec 4,11 % Cu sur 6,6 m. La Société prévoit forer six sondages pour vérifier la minéralisation latéralement et en aval-pendage, avec la possibilité de prolonger la minéralisation vers le sud.

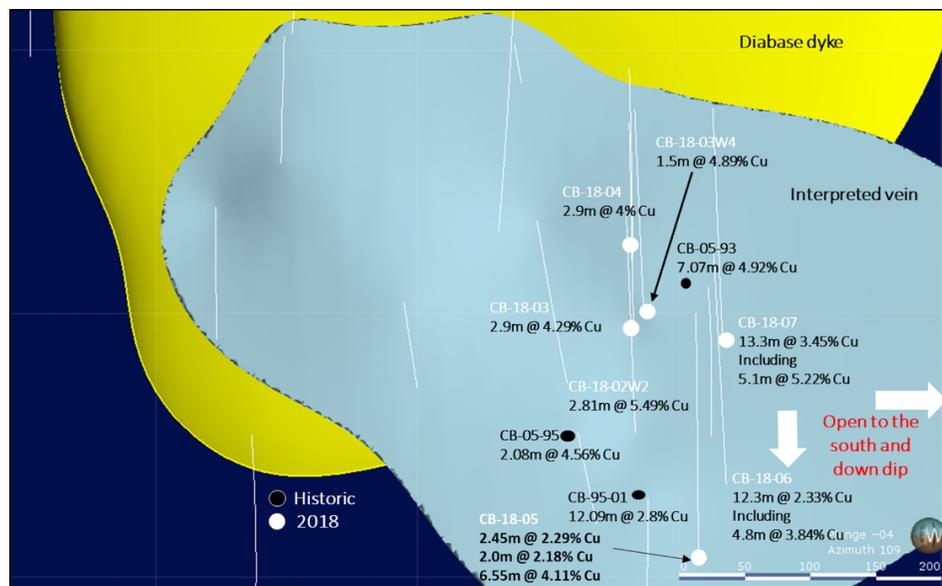


Figure 1. Section longitudinale de la veine principale à Corner Bay montrant les longueurs et les teneurs en fond de sondage du secteur juste sous le dyke de diabase.

Cedar Bay

La Société reprendra les forages à Cedar Bay où l'objectif sera de prolonger les ressources de la zone 10-20 où les forages de 2018 ont confirmé une zone à haute teneur de veines empilées, dont CDR 18-02 : 2,4 m à 1,7 % Cu et 19,5 g/t Au et CDR 18-03 : 2,4 m à 4,54 % Cu et 15,4 g/t Au. Les forages cibleront également la zone principale de Cedar Bay en profondeur qui se trouve à 200 mètres au sud-ouest de la zone 10-20. Cedar Bay a produit 3,8 Mt à 1,57 % Cu et 3,12 g/t Au jusqu'à une profondeur de 675 mètres. La minéralisation demeure ouverte au niveau du puits, soit à 1 100 m, et un nombre limité de forages a été effectué pour vérifier le potentiel en profondeur des veines minéralisées parallèles.

Deux premiers sondages seront forés, après quoi la Société utilisera la technologie de forage directionnel pour forer de quatre à six autres sondages, ce qui réduira le coût global des forages et maximisera le nombre de recoupements.

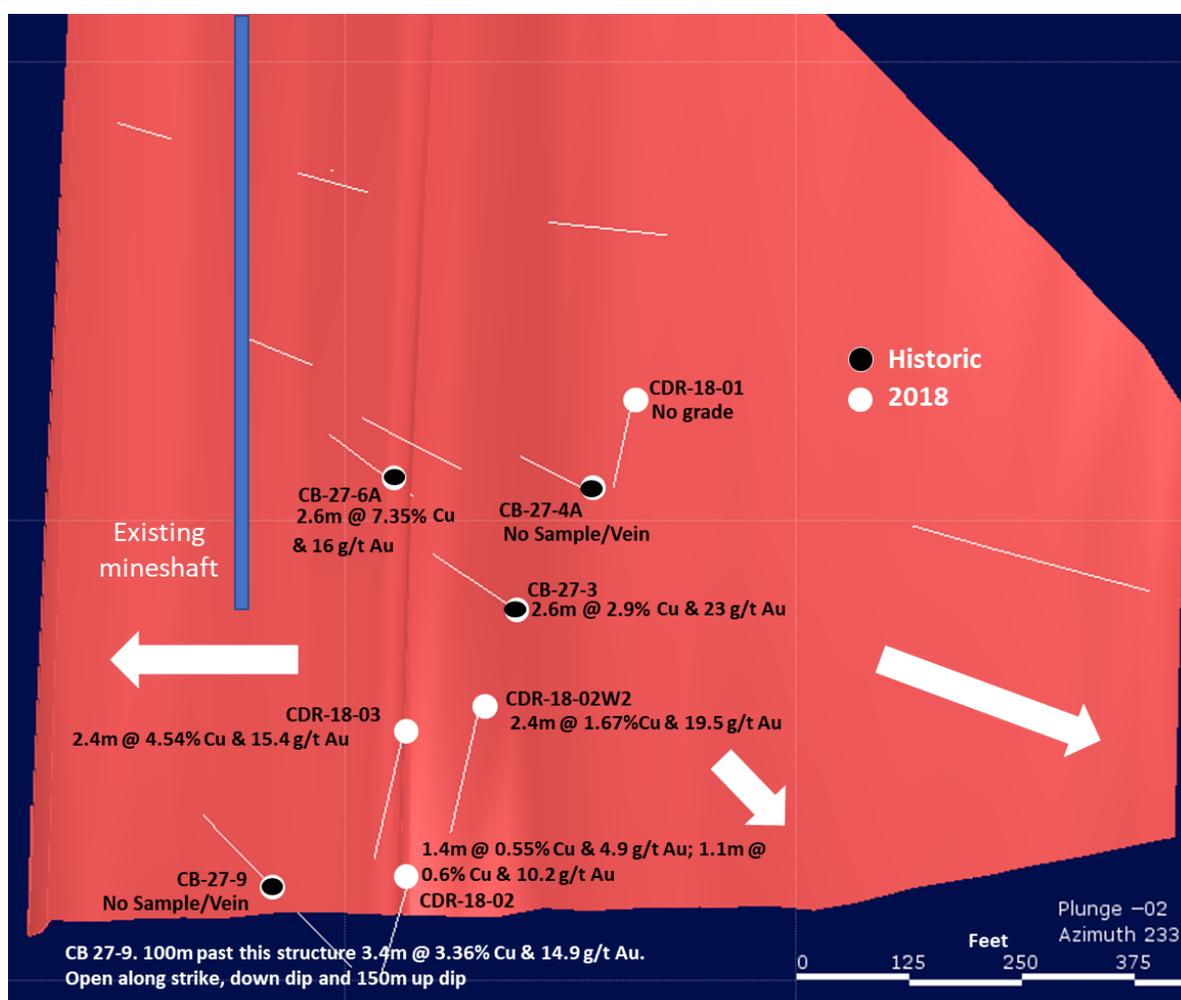


Figure 2. Section longitudinale de la veine centrale dans le secteur 10-20 à Cedar Bay montrant les longueurs et les teneurs en fond de sondage des forages historiques et ceux de 2018 dans un secteur adjacent au puits de mine existant.

Joe Mann

Troisièmement, la mine d'or Joe Mann à haute teneur sera testée latéralement et en aval-pendage pour faire suite aux sondages EE-188 : 30,3 g/t et 1,3 % Cu sur 3,02 m et EE 189B : 26,6 g/t Au sur 1,8 m et 14,72 g/t Au sur 1,2 m. Ces deux intersections à haute teneur ont été forées en 2008, après que la mine ait cessé ses activités. Aucun travail de suivi n'a été effectué sur les sondages EE-188 et EE-189B. Un total de deux à trois points d'interception sera obtenu à Joe Mann avant de décider des prochains forages.

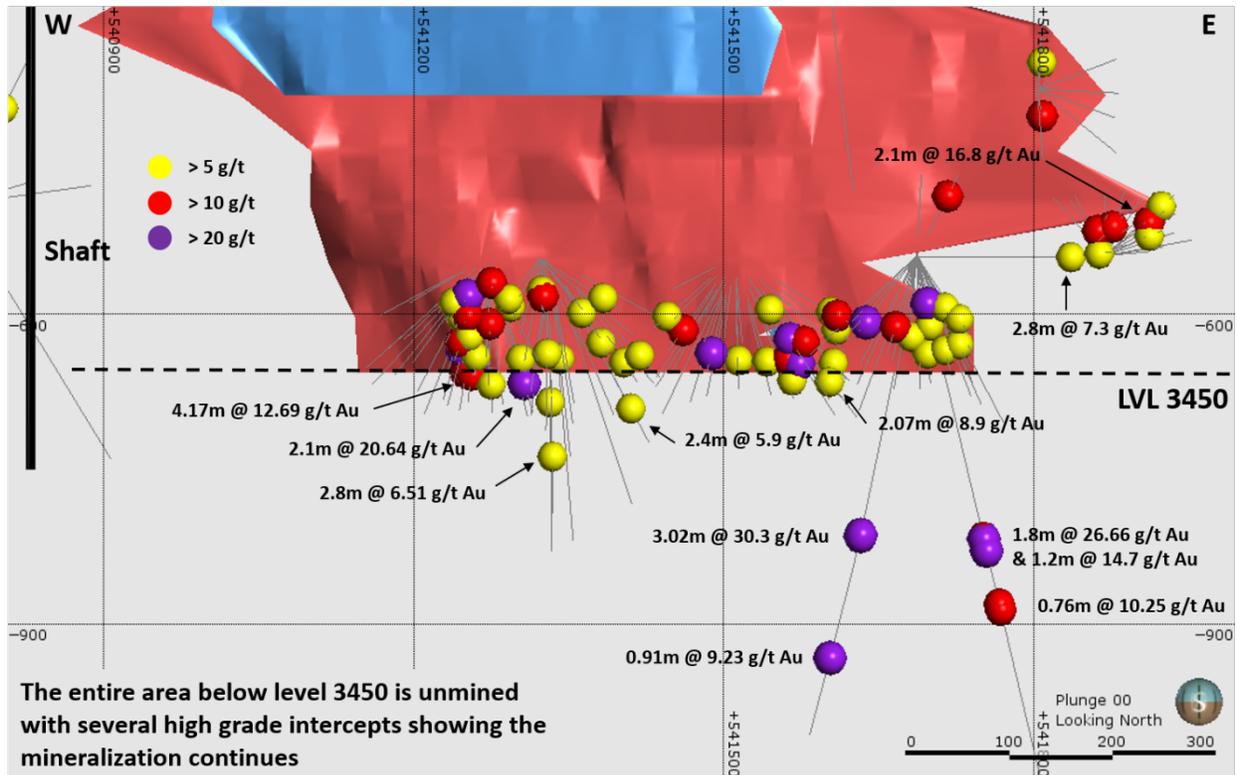


Figure 3. Section longitudinale de la veine principale de Joe Mann montrant des intersections à haute teneur sous le niveau minier le plus bas.

La Société utilisera Miiken Drilling comme entrepreneur en forage. Miiken est une coentreprise entre Forages Chibougamau Ltée, la communauté des Premières nations d'Oujé-Bougoumou et la communauté des Premières nations de Mistissini, toutes deux situées dans le territoire d'Eeyou Istchee.

Les renseignements historiques qui ont été divulgués dans le présent communiqué de presse au sujet de Corner Bay et Cedar Bay sont tirés du rapport technique intitulé « *Technical Report on the Corner Bay and Cedar Bay Projects, Northwest Québec, Canada* » daté du 15 juin 2019 et préparé par Luke Evans, M.Sc., P.Eng., qui est disponible sous le profil de Doré Copper sur SEDAR à www.sedar.com. Les renseignements historiques qui ont été divulgués dans le présent communiqué de presse au sujet de Joe Mann sont tirés du rapport technique suivant: *Technical Report on the Joe Mann Mining Property*, daté du 11 janvier 2016 et préparé par Geologica Inc., Alain-Jean Beaugard, P. Geo, OGQ.

Andrey Rinta, P. Geo., gérant de l'exploration de la Société et une personne qualifiée au sens du Règlement 43-101, a révisé et approuvé l'information technique contenue dans ce communiqué de presse.

À propos de Doré Copper Mining Corp.

Doré Copper est engagée dans l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés minières. Doré Copper a réalisé une opération admissible le 13 décembre 2019, ce qui lui a permis de s'établir en tant qu'explorateur et développeur de projets de cuivre et d'or dans la région de Chibougamau, au Québec,

Canada. Par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive CBAY Minerals Inc., Doré Copper détient une participation de 100 % dans les projets d'exploration Corner Bay et Cedar Bay, tous deux situés dans les environs de Chibougamau, au Québec, ainsi que dans l'usine Copper Rand d'une capacité de 2 700 t/j. Doré Copper a l'option d'acquérir une participation de 100 % dans la propriété Joe Mann.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Doré Copper, veuillez visiter le site Web de la Société à www.dorecopper.com ou consulter les documents déposés par Doré Copper sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Ernest Mast
Président et chef de la direction
Téléphone : (647) 921-0501
Courriel : emast@dorecopper.com

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse comprend certains « énoncés prospectifs » aux termes des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs comprennent des prédictions, des projections et des prévisions et sont souvent, mais non toujours, identifiés par l'utilisation de mots tels que « chercher », « anticiper », « croire », « planifier », « estimer », « prévoir », « s'attendre », « potentiel », « projeter », « cibler », « échéancier », « budget » et « avoir l'intention », ainsi que des énoncés selon lesquels un événement ou un résultat « peut », « sera », « devrait » ou « pourrait » se produire ou être atteint et d'autres expressions similaires, y compris leur forme négative. Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter, les énoncés concernant le moment et la capacité de la Société à obtenir les approbations réglementaires nécessaires, ainsi que les plans, les activités et les perspectives de la Société et de ses propriétés, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables, sont assujetties à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les événements futurs diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les résultats d'exploration réels, les changements dans les paramètres des projets à mesure que les plans continuent d'être peaufinés, les prix futurs des métaux, la disponibilité du capital et du financement à des conditions acceptables, les conditions générales de l'économie, du marché ou des activités, les risques non assurés, les changements réglementaires, les retards ou l'incapacité d'obtenir les approbations réglementaires requises, et d'autres risques liés à l'exploration ou autres risques décrits dans le présent document et, de temps à autre, dans les documents déposés par la Société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières. Bien que la Société ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que ces mesures, ces événements ou ces résultats diffèrent considérablement de ceux qui sont prévus. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux énoncés prospectifs. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.